

## Chapitre 5

# Impact des politiques sectorielles sur les migrations en Haïti

*Les politiques sectorielles mises en œuvre dans des domaines clés pour le développement, tels que le marché de l'emploi, l'agriculture, l'éducation, et les investissements et les services financiers, peuvent influencer de manière directe et indirecte sur les décisions de migration. L'enquête Interactions entre politiques publiques, migrations et développement (IPPM) menée auprès des ménages intégrait un large éventail de programmes politiques menés dans les quatre secteurs concernés, dans l'objectif d'identifier les liens existant entre les politiques sectorielles et les migrations. Le présent chapitre examine et établit de façon empirique en quoi les programmes politiques conduits dans ces secteurs clés du développement peuvent influencer sur les décisions individuelles d'émigrer, de retourner en Haïti ou de transférer des fonds à ceux qui sont restés au pays.*

Les politiques publiques et les migrations sont interdépendantes. La façon dont elles interagissent dépend de l'objectif visé par les politiques. Outre les politiques qui ciblent directement les migrations, destinées, par exemple, à contrôler qui peut entrer sur le territoire et sous quelles conditions, et les politiques visant à faciliter l'envoi et la réception de transferts de fonds, des politiques sectorielles non migratoires peuvent également avoir un effet sur les migrations. Les politiques sectorielles couvrent différents secteurs clés pour le développement, allant du marché de l'emploi, aux investissements et services financiers, en passant par l'agriculture et l'éducation.

Si ces quatre secteurs sont impactés par les diverses dimensions migratoires (chapitre 4), les politiques qui les régissent ont, elles aussi, des répercussions sur différents résultats en matière de migrations, tels que la décision d'émigrer ou de rentrer au pays, ou encore l'utilisation des transferts de fonds. À ce jour, l'incidence des politiques sectorielles sur les migrations demeure un sujet de recherche inexploré. Ce chapitre tente de démêler le lien entre les politiques sectorielles et les migrations en Haïti en examinant un vaste ensemble de programmes politiques déployés dans les quatre secteurs. Le tableau 5.1 synthétise les programmes politiques étudiés dans le cadre du projet IPPMD en Haïti.

Tableau 5.1. **Politiques sectorielles et programmes visés dans le cadre du projet IPPMD en Haïti**

Secteurs	Politiques / programmes
<b>Marché de l'emploi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Agences nationales pour l'emploi</li> <li>● Programmes de formation professionnelle</li> <li>● Programmes publics pour l'emploi</li> </ul>
<b>Agriculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Programmes de subvention</li> <li>● Programmes de formation agricole</li> <li>● Programmes fondés sur des assurances</li> </ul>
<b>Éducation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Programmes de distribution en nature</li> <li>● Programmes reposant sur une aide en espèces</li> <li>● Autres types de programmes de formation</li> </ul>
<b>Investissement et services financiers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Politiques liées aux investissements des entreprises</li> <li>● Politiques relatives à l'inclusion financière et l'éducation</li> </ul>

Le présent chapitre s'articule autour des quatre secteurs étudiés. Dans un premier temps, il cherche à déterminer en quoi les résultats en matière de migrations sont influencés par les politiques sur le marché de l'emploi, avant

de s'intéresser, dans un second temps, aux effets des politiques régissant l'agriculture, l'éducation et enfin l'investissement et les services financiers.

## Politiques relatives au marché de l'emploi et migrations

Bien que les migrations se répercutent par divers canaux sur le marché de l'emploi (chapitre 4), les politiques du marché de l'emploi mises en œuvre en Haïti peuvent influencer sur les décisions de migration des ménages. Les données IPPMD confirment que la recherche d'emploi et de possibilités d'emploi constitue le principal moteur de l'émigration en provenance d'Haïti. Près de 60 % des émigrés actuels indiquent avoir quitté le pays pour occuper ou chercher un emploi à l'étranger (chapitre 3). Les instruments politiques permettant d'améliorer le marché de l'emploi domestique pourraient par conséquent réduire les raisons incitant à émigrer. Ces politiques peuvent avoir pour objectif d'améliorer les compétences de la main-d'œuvre par le biais de programmes de formation professionnelle, d'accroître la demande de main-d'œuvre en augmentant les programmes publics pour l'emploi et de renforcer l'efficacité du marché de l'emploi au travers des agences nationales pour l'emploi. Dans quelle mesure ces politiques sont-elles présentes en Haïti, et, si elles existent, ont-elles une quelconque influence sur les migrations ?

Les politiques du marché de l'emploi mises en place en Haïti sont peu nombreuses. Le salaire minimum a été introduit sur un marché de l'emploi formel limité dans le pays, avec différents niveaux de rémunération selon les secteurs d'emploi (FLA, 2014). L'industrie manufacturière joue depuis toujours un rôle important pour l'économie, et elle s'est même vue renforcée sous l'effet d'une série de politiques adoptées aux États-Unis entre 2006 et 2010 – HOPE I, HOPE II et HELP – instaurant des exonérations douanières favorables à l'industrie du textile et de l'habillement haïtienne (Hornbeck, 2010). Outre le salaire minimum et les exonérations douanières à l'exportation, les gouvernements peuvent améliorer les compétences des travailleurs et accroître la demande de main-d'œuvre par le biais de programmes de formation professionnelle et de programmes publics pour l'emploi. L'étude IPPMD se propose d'étudier la prévalence de ces politiques en Haïti et leur influence potentielle sur les migrations.

### **Les programmes de formation professionnelle contribuent à stimuler l'émigration en Haïti**

La pertinence de la formation des demandeurs d'emploi en vue d'assurer leur employabilité est une question importante sur le marché de l'emploi. L'étude IPPMD a révélé que 7 % des personnes actives interrogées avaient participé à un programme de formation professionnelle dans les cinq ans précédant l'enquête. La participation à des programmes de formation professionnelle en Haïti était légèrement plus élevée chez les hommes que chez les femmes (8 % contre 6 %) et concernait davantage les zones urbaines que les zones rurales (9 % contre 3 %).

Les résultats de l'étude indiquent par ailleurs que les femmes et les hommes ne suivent pas les mêmes types de programmes de formation. Si les femmes suivent le plus souvent des formations en informatique ou en confection de vêtements et couture (15 % et 15 %, respectivement), les hommes sont plus susceptibles de suivre une formation dans les domaines de la mécanique/du transport (33 %), de l'informatique (15 %), ou de l'électricité/plomberie (11 %).

Les programmes de formation professionnelle peuvent influencer sur les migrations de deux façons différentes. S'ils peuvent aider certaines personnes à trouver un emploi de meilleure qualité sur le marché de l'emploi domestique, réduisant ainsi le besoin de migrer, ils peuvent aussi améliorer l'employabilité à l'étranger des candidats potentiels à l'émigration. Une étude comparative des dix pays partenaires du projet IPPMD met en évidence que, dans la plupart des pays, le pourcentage de personnes envisageant de migrer est plus élevé chez les personnes ayant participé à un programme de formation professionnelle que chez celles qui n'en ont pas suivi (OCDE, 2017). Haïti s'inscrit dans ce modèle : alors que 9 % des personnes n'ayant pas suivi de programme de formation professionnelle projettent d'émigrer, la proportion de personnes ayant participé à ce type de programme et envisageant d'émigrer est nettement plus élevée (18 %). Cela peut laisser penser que certaines personnes prennent part à de tels programmes dans l'objectif de trouver un emploi à l'étranger.

Cette tendance est étudiée plus avant au travers d'une analyse de régression (encadré 5.1)<sup>1</sup> qui étudie le lien entre la participation à des programmes de formation professionnelle et la probabilité qu'un individu envisage d'émigrer, tout en tenant compte d'autres facteurs, tels que le chômage. Les résultats (tableau 5.2) indiquent un lien positif entre les programmes de formation professionnelle et les projets d'émigration, en particulier pour les hommes et les individus en zone urbaine. Les résultats suggèrent également que le fait de compter un émigré au sein du ménage augmente la propension à déménager à l'étranger. Contrairement aux autres pays partenaires du projet IPPMD, un résultat inattendu a été observé pour Haïti, à savoir que le chômage est associé négativement au fait d'envisager d'émigrer.

#### Encadré 5.1. Les liens entre les programmes de formation professionnelle et les projets d'émigration

Afin de déterminer le lien entre la participation à des programmes de formation professionnelle et les projets d'émigration, le modèle probit suivant a été utilisé :

$$\text{Prob}(\text{plan\_mig}_i) = \beta_0 + \beta_1 \text{form\_prof}_i + \gamma_1 \text{contrôle}_i + \gamma_2 \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_i \quad (1)$$

où  $\text{plan\_mig}_i$  représente si l'individu  $i$  projette d'émigrer à l'avenir. Il s'agit d'une variable binaire qui prend la valeur de 1 si la personne prévoit de quitter le pays ;  $\text{form\_prof}_i$  est la variable d'intérêt. Elle correspond à une variable binaire indiquant si

### Encadré 5.1. Les liens entre les programmes de formation professionnelle et les projets d'émigration (suite)

la personne a participé à un programme de formation professionnelle dans les cinq ans précédant l'enquête ;  $\text{contrôle}_i$  représente une série de variables de contrôle au niveau individuel et  $\text{contrôle}_m$  au niveau du ménage<sup>a</sup> ;  $\delta_r$  implique des effets régionaux fixes et  $\varepsilon_i$  correspond au terme d'erreur réparti de manière aléatoire. Le modèle a été testé pour deux groupes différents : les hommes et les femmes, et séparément pour les individus en milieu rural et urbain. Les coefficients des variables d'intérêt sont indiqués dans le tableau 5.2.

Tableau 5.2. La participation à un programme de formation professionnelle est associée à des projets d'émigration chez les hommes et dans les zones urbaines

Variable dépendante : Individu envisageant d'émigrer					
Principales variables étudiées : Individu ayant participé à un programme de formation professionnelle					
Type de modèle : Probit					
Échantillon : Population active en âge de travailler (15-64 ans)					
Variables étudiées	Échantillon				
	Tous	Hommes	Femmes	Zone rurale	Zone urbaine
<b>Individu ayant participé à un programme de formation professionnelle</b>	0.054** (0.022)	0.054* (0.030)	0.050 (0.031)	0.025 (0.043)	0.072*** (0.027)
Ménage avec au moins un émigré	0.088*** (0.018)	0.082*** (0.026)	0.095*** (0.024)	0.092*** (0.025)	0.081*** (0.025)
Individu au chômage	-0.051*** (0.017)	-0.091*** (0.028)	-0.023 (0.022)	-0.037 (0.030)	-0.054** (0.022)
<i>Nombre d'observations</i>	1 790	906	884	599	1 147

Note : Les résultats présentant une signification statistique sont indiqués comme suit : \*\*\* : 99 %, \*\* : 95 %, \* : 90 %. Erreurs-types entre parenthèses.

a. Les variables de contrôle incluent l'âge, le sexe, le niveau d'éducation des individus ainsi que le fait qu'ils soient au chômage ou non. Au niveau du ménage, la taille du ménage et sa valeur au carré, le ratio de dépendance, l'indicateur de richesse et sa valeur au carré sont contrôlés. Le fait que le ménage compte un émigré ou non est également contrôlé.

### Les programmes publics pour l'emploi peuvent être associés à une émigration accrue

Parmi les dix pays partenaires du projet IPPMD, Haïti affiche la plus forte proportion de personnes ayant participé à des programmes publics pour l'emploi (PPE). L'enquête IPPMD auprès des ménages en Haïti indique que 4 % de personnes avec et sans emploi ont participé à des PPE dans les cinq années précédant l'enquête. Il convient toutefois de noter que certaines initiatives en faveur de l'emploi, incluses dans les résultats de l'enquête, n'ont plus lieu aujourd'hui. La majorité des PPE, principalement menés en tant que programmes de rémunération en espèces du travail et initiatives de déblaiement des décombres (Lunde et Temesgen, 2011), ont été lancés dans un

contexte post-catastrophe et se terminaient au moment de l'enquête IPPMD. Ces initiatives en faveur de l'emploi post-séisme, largement soutenues par l'aide internationale, font toutefois exception puisque l'État n'a que peu investi dans des programmes publics pour l'emploi.

Les PPE peuvent renforcer ou diminuer les incitations à émigrer. Les programmes qui améliorent les possibilités d'emploi locales peuvent encourager les gens à rester. En milieu rural notamment, les programmes de travaux publics pour les travailleurs agricoles au cours de la morte-saison peuvent constituer une alternative aux migrations saisonnières. Cependant, profitant de la hausse de leurs revenus au travers des programmes de rémunération en espèces du travail, les individus peuvent se permettre de migrer. Globalement, l'impact des PPE sur les migrations peut dépendre de leur durée, de la couverture et du niveau de revenu. Une analyse plus poussée a été réalisée dans un cadre de régression afin d'explorer le lien entre la participation à des PPE et les décisions de migration des ménages. Les résultats (non illustrés) pour Haïti suggèrent que les ménages bénéficiant de ces programmes étaient plus susceptibles de compter un membre envisageant d'émigrer. Cependant, aucun élément probant ne permet de déclarer que cette intention s'est effectivement traduite par un mouvement migratoire.

### ***Les agences nationales pour l'emploi peuvent-elles avoir une incidence sur les migrations en Haïti ?***

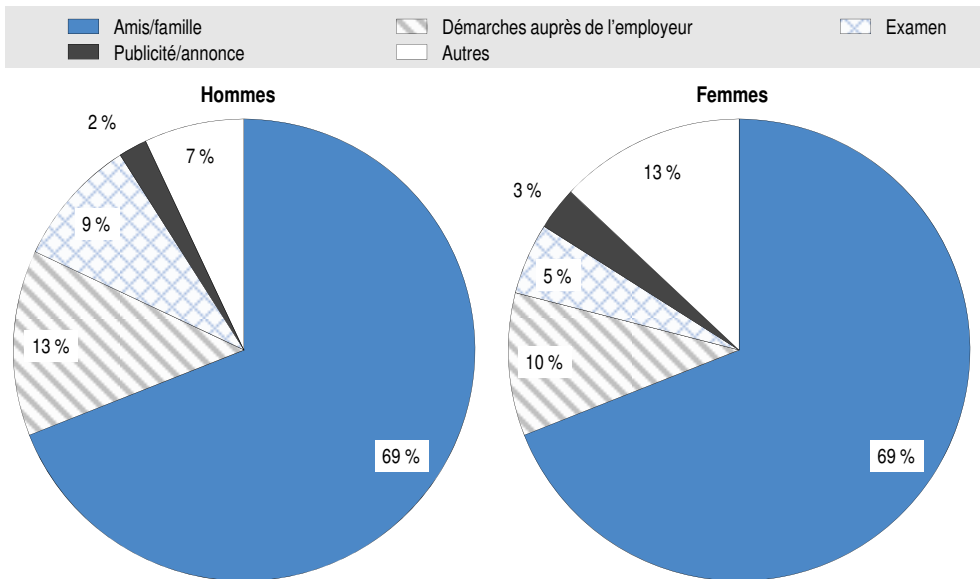
Dans nombre de pays, les agences nationales pour l'emploi aident les demandeurs d'emploi à trouver un emploi convenable et les employeurs à combler leurs besoins. Toutefois, ces services publics n'existent pas en Haïti. La plupart des gens interrogés lors de l'enquête avaient trouvé leur emploi par l'entremise d'amis ou de membres de leur famille, ou en contactant directement les employeurs potentiels (graphique 5.1). Conjointement, ces deux méthodes concernent 80 % de tous les adultes interrogés occupant des emplois rémunérés dans les secteurs public et privé. Les hommes sont plus nombreux que les femmes à avoir obtenu un emploi après avoir passé un examen.

En améliorant le fonctionnement du marché de l'emploi, les agences nationales pour l'emploi peuvent influencer indirectement les décisions de migration des ménages. Si les individus parviennent à trouver un emploi par l'intermédiaire de ces agences sur le marché de l'emploi domestique, il est probable qu'ils choisissent alors de rester, plutôt que d'émigrer pour chercher du travail ailleurs. Haïti ne compte aucune agence nationale pour l'emploi, mais les données émanant des neuf autres pays IPPMD attestent d'une relation possible entre ces agences et les décisions de migration.

Selon l'étude comparative, les bénéficiaires des services d'agences nationales pour l'emploi sont moins enclins à envisager d'émigrer que les non-bénéficiaires dans de nombreux pays (OCDE, 2017). Cette tendance s'explique

en grande partie par les caractéristiques individuelles des personnes accédant aux services de ces agences, qui sont généralement plus instruites que les non-bénéficiaires et plus susceptibles d'aller occuper des emplois dans la fonction publique, où ils sont considérés comme stables (sécurité de l'emploi).

**Graphique 5.1. La plupart des Haïtiens trouvent un emploi par le biais de leur réseau**  
Méthodes ayant permis de trouver l'emploi occupé actuellement, dans les secteurs public et privé (%)



Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

## Politiques agricoles et migrations

Le poids de l'agriculture dans le produit intérieur brut (PIB) de Haïti est en baisse depuis quelques années, et actuellement à un niveau de 18 % en 2015, le plaçant parmi les plus élevés au sein des pays partenaires du projet IPPMD (Banque mondiale, 2017). Le chapitre 4 conclut que les migrations exercent un effet positif sur le secteur de l'agriculture en Haïti, notamment au travers des transferts de fonds affectés à l'investissement agricole, bien que ce ne soit pas le cas pour la migration de retour. À leur tour, les politiques agricoles peuvent également influencer la décision d'émigrer, de transférer des fonds et de rentrer en Haïti. Les décideurs politiques haïtiens ont érigé l'agriculture au rang de secteur prioritaire pour le pays, étant donné que le Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH, Pays émergent en 2030) (GRH, 2010) vise à moderniser et redynamiser le secteur, notamment en assurant un meilleur accès aux intrants agricoles, y compris les semences. En 2010, Haïti a par ailleurs élaboré une stratégie agricole spécifique intitulée Plan national

d'investissement agricole (PNIA), en collaboration avec la Banque mondiale, le ministère américain de l'agriculture (USDA) et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Le PNIA établit un cadre politique qui assure un meilleur accès aux services, promeut les chaînes de valeur agricoles en combinant investissements privés et investissements publics, et renforce la capacité de réduction des risques de catastrophe et de gestion du pays, dans une perspective de relance du secteur agricole national. Dans le cadre du PNIA, des organisations internationales telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont aidé le Gouvernement haïtien à mettre en œuvre des politiques relatives à la production de semences de qualité certifiées par l'entremise du service national semencier (SNS) de Haïti, au niveau du ministère de l'Agriculture (MARNDP, 2010). Ces politiques incluent la fourniture de subventions agricoles aux agriculteurs, pour leur permettre d'acquérir les intrants nécessaires à leurs activités, tels que semences et engrais de qualité (Bargout et Raizada, 2013 ; FAO, 2009).

Sur les 450 ménages identifiés comme exerçant des activités agricoles dans les données IPPMD, très peu ont affirmé avoir bénéficié de programmes en faveur de l'agriculture. En effet, selon les données, seuls 49 des 450 ménages agricoles (soit 11 %) avaient expressément bénéficié d'une subvention agricole entre 2010 et 2014, 20 ménages (4 %) avaient bénéficié d'un programme de formation agricole et à peine 8 ménages (2 %) avaient bénéficié d'un programme d'assurance agricole. La plupart des ménages ont par ailleurs affirmé avoir bénéficié de ces programmes au cours des deux dernières années (2013-14). L'analyse ci-dessous se propose de déterminer si les subventions agricoles, en particulier, exercent un effet sur les migrations.

### **Les subventions agricoles semblent accroître l'émigration, mais le lien est faible**

Les subventions peuvent influencer sur les résultats en matière de migrations, notamment sur la décision d'émigrer, de transférer des fonds ou de revenir dans le pays ; mais il n'est pas toujours évident de déterminer si elles ont des effets positifs ou négatifs. En augmentant le flux de revenus du ménage, elles peuvent réduire les contraintes financières, par exemple. Elles peuvent ainsi réduire la nécessité pour le ménage de chercher une source de revenus ailleurs et ainsi diminuer la pression en faveur de l'émigration au sein du foyer. En revanche, elles pourraient également apporter un revenu supplémentaire suffisant pour couvrir les coûts de l'émigration. Les indications tirées du programme Procampo, au Mexique, qui consiste essentiellement en transferts monétaires sans condition, sont sujettes à débat. En effet, si selon une étude il a réduit les flux migratoires (Cuecuecha et Scott, 2009), une autre souligne que les flux vers les États-Unis ont augmenté (Cortina, 2014). Parallèlement, les subventions pourraient inciter les émigrés à revenir dans le pays et, plus



important encore, à y rester. Elles pourraient également inciter les ménages à investir et à consacrer des fonds aux activités agricoles, et augmenter ainsi leur besoin de transferts de fonds. Par exemple, le soutien du gouvernement pourrait augmenter le rendement du secteur agricole, ce qui le rendrait plus attrayant pour les investisseurs. Ces programmes de subventions peuvent aussi être renforcés par les transferts de fonds et contribuer à accroître l'impact des transferts de fonds sur le développement. En même temps, l'aide que les subventions apportent aux ménages pourrait diminuer la nécessité d'émigrer et réduire ainsi les mouvements d'argent.

Parmi les 450 ménages agricoles de l'enquête, les bénéficiaires de subventions agricoles étaient plus susceptibles de compter un membre prévoyant d'émigrer (18 % contre 14 %) et bien plus susceptibles également (signification statistique) de compter un émigré (18 % contre 9 %) que ceux qui n'avaient pas bénéficié de telles subventions (graphique 5.2). Ce résultat concorde avec l'idée précédemment évoquée selon laquelle les subventions agricoles peuvent réduire les contraintes financières au sein du ménage et aider à financer un épisode de migration. D'autre part, les ménages bénéficiant de subventions agricoles sont tout aussi susceptibles de recevoir des transferts de fonds que les ménages ne bénéficiant pas de subventions (35 % chacun), ce qui traduit un impact réduit sur ces transferts.

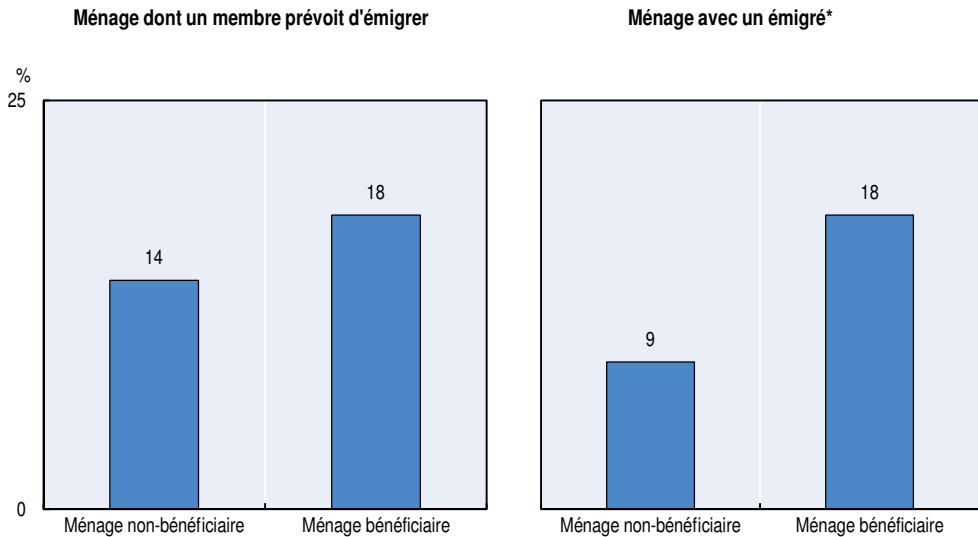
Haïti connaît une importante période de transition, avec des taux de pauvreté encore élevés et un secteur agricole qui continue de jouer un rôle majeur, notamment dans l'agriculture de subsistance. Les subventions agricoles peuvent aider les ménages ayant peu de perspectives et opportunités économiques dans le court terme, à échapper à la pauvreté en finançant l'émigration. Cela rendrait les subventions moins efficaces que ce que leur objectif initial aurait pu être (par exemple, la création d'emploi et la réduction de pauvreté en Haïti tout en stimulant le secteur agricole). De plus, ces subventions peuvent être accordées sans contrepartie en termes de qualité ou de quantité de production, limitant l'intérêt des agriculteurs à conserver les membres du ménage de retour à la maison pour assurer de meilleurs résultats.

Les liens entre les subventions agricoles et les migrations ont été étudiés de manière plus approfondie à l'aide de l'analyse de régression (encadré 5.2). Les résultats confirment que le fait de bénéficier d'une subvention agricole peut augmenter la probabilité qu'un ménage compte un membre qui envisage d'émigrer ou un émigré actuel, mais ces liens ne présentent plus de signification statistique, essentiellement parce que la richesse des ménages, dont il est tenu compte dans le cadre de régression, stimule davantage (rôle positif) l'émigration que les subventions elles-mêmes (tableau 5.3). En outre, les subventions agricoles ne sont en aucune façon liées aux transferts de fonds (tableau 5.3), ce qui suggère que les subventions n'impliquent pas d'effet de substitution par rapport aux transferts de fonds, pas plus qu'elles n'incitent à

investir davantage. Dans l'ensemble, les subventions agricoles peuvent exercer un certain effet stimulant l'émigration, quoi que faible selon les données. Cependant, ces résultats devraient être interprétés avec précaution vu la petite taille de l'échantillon.

### Graphique 5.2. Les subventions agricoles semblent augmenter l'émigration

Part de ménages recevant ou non des subventions agricoles, selon les résultats en matière de migrations



Note : Un test du khi carré a servi à mesurer le niveau de signification statistique entre chaque ensemble de groupes. Les résultats présentant une signification statistique sont indiqués comme suit : \*\*\* : 99 %, \*\* : 95 %, \* : 90 %.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

#### Encadré 5.2. Les liens entre les subventions agricoles et les migrations

Le modèle de régression probit suivant a été utilisé pour estimer la probabilité qu'une subvention agricole (ou son absence) ait influé sur les résultats en matière de migrations :

$$\Pr(\text{résultats\_mig})_m = \beta_0 + \beta_1 \text{subv\_agric}_m + \gamma \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_m \quad (1)$$

où l'unité d'observation est le ménage  $m$  et la variable binaire dépendante  $\text{résultats\_mig}_m$  prend la valeur 1 si le ménage a enregistré un résultat en matière de migrations et 0 dans le cas contraire.  $\text{subv\_agric}_m$  représente une variable nominale prenant la valeur de 1 si le ménage a bénéficié d'une subvention agricole.  $\text{contrôle}_m$  représente l'ensemble des régresseurs (contrôles)<sup>a</sup> au niveau du ménage alors que  $\delta_r$  correspond aux effets fixes régionaux. Les erreurs types,  $\varepsilon_m$ , sont robustes en présence d'hétéroscédasticité.

Encadré 5.2. **Les liens entre les subventions agricoles et les migrations** (suite)

Les résultats pour les quatre critères sont présentés dans le tableau 5.3. La colonne 1 présente les résultats reflétant la probabilité que le ménage compte un membre projetant d'émigrer, la colonne 2 une variable binaire égale à 1 si le ménage a compté au moins un membre émigré au cours des cinq dernières années (excluant les ménages dont un membre a émigré avant cela) et la colonne 3 une variable binaire égale à 1 si le ménage a reçu des transferts de fonds émanant d'une source quelconque au cours des 12 derniers mois.

Tableau 5.3. **Les subventions agricoles ont peu d'incidence sur les résultats en matière de migrations en Haïti**

Variables étudiées	Variables dépendantes		
	(1) Ménage dont un membre prévoit d'émigrer	(2) Ménage dont un membre a émigré au cours des 5 dernières années	(3) Ménages ayant reçu des transferts de fonds au cours des 12 derniers mois
<b>A bénéficié d'une subvention agricole au cours des 5 dernières années</b>	0.039 (0.056)	0.079 (0.057)	-0.051 (0.071)
<i>Nombre d'observations</i>	450	380	450

Note : La signification statistique est indiquée comme suit : \*\*\* : 99 %, \*\* : 95 %, \* : 90 %. Les coefficients reflètent des effets marginaux. Les erreurs-types sont indiquées entre parenthèses et sont robustes en présence d'hétéroscédasticité.

a. Les variables de contrôle pour l'estimation du modèle présenté ici incluent la taille du ménage, son ratio de dépendance (le nombre d'enfants de 0 à 15 ans et de personnes âgées de plus de 65 ans divisé par le nombre total des autres membres), le ratio d'adultes hommes et femmes, sa richesse estimée par un indicateur (chapitre 3) et le type de région : rurale ou urbaine.

## Politiques en matière d'éducation et migrations

La relation entre les politiques en faveur de l'éducation et les migrations présente un caractère multidimensionnel. Les politiques en matière d'éducation peuvent également influencer positivement et négativement sur les décisions de migration. Les politiques visant à améliorer l'accès à une éducation de qualité peuvent se traduire par une diminution de l'émigration motivée par le souhait de financer l'éducation des enfants. En particulier, les programmes d'éducation basés sur des prestations pécuniaires, telles que les transferts monétaires conditionnels et les bourses, peuvent alléger la pression qui pèse sur les ménages pour gagner un revenu supplémentaire afin de payer l'éducation des enfants, et réduire ainsi les raisons incitant à émigrer. En revanche, ces programmes pourraient avoir l'effet contraire en donnant aux ménages les

moyens financiers de permettre à l'un de leurs membres d'émigrer. Le fait de bénéficier d'une aide financière pour l'éducation des enfants pourrait aussi influencer sur le montant et la fréquence des fonds rapatriés.

Depuis le lancement de l'initiative Éducation pour tous en 2000, soutenue par les investissements post-séisme dans le secteur éducatif, le Gouvernement haïtien a mis en place divers programmes visant à accroître l'accès à l'instruction, en particulier pour les enfants pauvres. La présente section analyse les différents liens existant entre une série de politiques en matière d'éducation, les migrations et les tendances en matière de transferts de fonds en Haïti.

### **Les transferts monétaires à des fins éducatives sont liés à une émigration accrue**

Les gains importants réalisés en matière d'accès à l'éducation en Haïti (discutés au chapitre 4) reflètent la progression des investissements réalisés dans l'éducation de base. Bon nombre de ces engagements ont été formulés dans un contexte post-catastrophe. Dans un effort visant à exploiter les ressources de la diaspora en 2011, le Gouvernement haïtien a mis au point un impôt destiné à soutenir le Fonds national pour l'éducation et couvrir les frais de scolarité des enfants issus de foyers pauvres à faibles revenus, en âge de fréquenter l'école primaire. Le Fonds national pour l'éducation appuie le Programme de scolarisation universelle, gratuite et obligatoire (Psugo) sous les auspices du Bureau du Premier Ministre. Le but de ce programme est d'élargir l'accès à l'enseignement primaire dans la droite ligne de l'initiative mondiale Éducation pour tous (EPT). Le Psugo offre une subvention d'un montant de 90 dollars américains (USD) par élève et par année, permettant de couvrir les frais de scolarité dans les établissements privés et religieux (MENFP, 2013). En décembre 2012, le Président a fait savoir que 16 millions USD avaient été mobilisés depuis le lancement de l'impôt, en mai 2011, et que 1.2 million d'enfants avaient bénéficié de ce programme d'exemption des frais de scolarité (Charles et Green, 2012). Par conséquent, avec l'appui de la communauté internationale, Haïti a été en mesure d'accroître l'accès à l'éducation, passée de 50 % en 2006 à 88 % en 2014 (BID, 2014). De plus, divers programmes de transfert de fonds décentralisés ont été initiés par le gouvernement et par des organisations non gouvernementales (ONG) et des organisations internationales, en particulier depuis le séisme. Le programme transferts monétaires conditionnels (TMC) du gouvernement intitulé *Ti Manman Cheri* a été lancé en 2012 sur la base de fonds mobilisés au travers de PetroCaribe au Venezuela. Le programme visait à compléter et renforcer l'accès universel au programme d'éducation *Timoun Lekòl Yo* en transférant un petit montant mensuel en espèces au profit des mères avec enfants des classes de niveau un à six. La contribution était versée uniquement si l'enfant restait scolarisé.

Les enquêtes IPPMD auprès des ménages menées dans les dix pays partenaires comprenaient des questions sur tout un éventail de programmes d'éducation, qui peuvent être divisés en trois catégories : les programmes de transferts en espèces (bourses d'études et transferts monétaires conditionnels), les programmes de transferts en nature (cantines, manuels scolaires et uniformes) et d'autres types de programmes (programme d'alphabétisation, internats et pensionnats).<sup>2</sup> Il y a lieu de souligner le nombre particulièrement réduit de ménages ayant déclaré avoir bénéficié d'un ou plusieurs des neuf programmes en faveur de l'éducation et des compétences pour lesquels des données sont renseignées. Seuls 16 % des ménages ont bénéficié d'au moins une des politiques éducatives mentionnées dans l'échantillon. Le programme d'éducation le plus courant dont les ménages ont bénéficié est le programme de cantines scolaires, avec 75 ménages (6 % des ménages de l'échantillon), suivi par les transferts monétaires conditionnels (TMC) pour 69 ménages (6 %), les campagnes d'alphabétisation pour 48 ménages (4 %), la distribution de manuels scolaires pour 47 ménages (4 %) et la distribution d'uniformes pour 37 ménages (3 %). Tous ces programmes sont inclus dans le cadre du programme global Psugo décrit ci-dessus, et la plupart sont gérés en partenariat avec le Fonds d'assistance économique et sociale (FAES), une entité du gouvernement (MENFP 2013).

Une comparaison entre les ménages avec émigrés et les ménages sans émigré montre que les seconds sont plus susceptibles de bénéficier de programmes d'alphabétisation et de distribution de manuels que les ménages avec émigrés (graphique 5.3). D'autre part, les ménages avec émigrés sont plus susceptibles de bénéficier de programmes de transferts en espèces sous la forme de TMC et de bourses d'enseignement supérieur, la différence la plus nette étant observée dans le cas des TMC : 13 % des ménages avec des émigrés ont reçu des TMC, contre à peine 4 % pour les ménages sans émigrés.

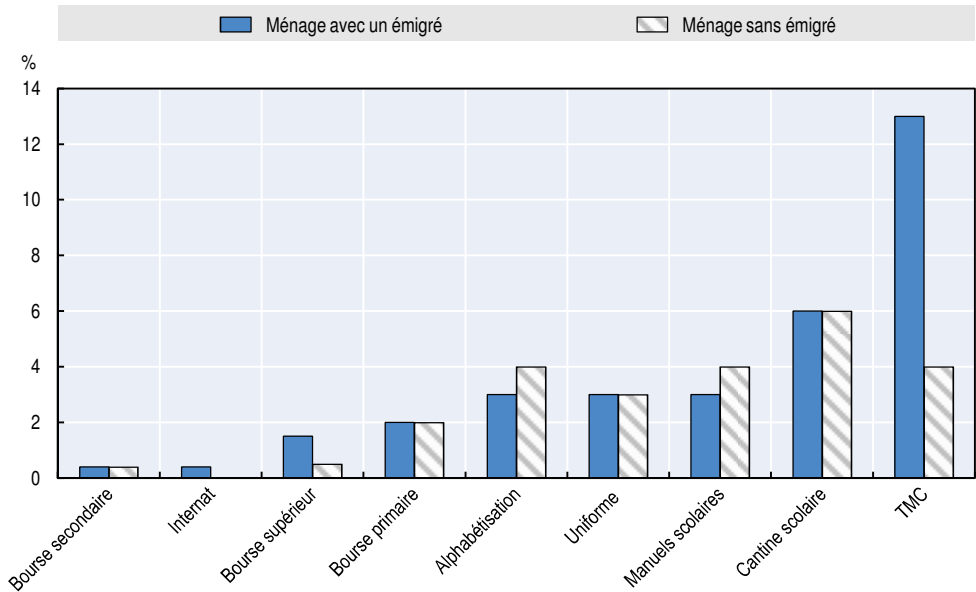
La relation entre les programmes politiques en faveur de l'éducation et l'éducation elle-même est analysée de manière plus approfondie dans l'encadré 5.3, à l'aide d'une analyse de régression. Les résultats montrent une relation positive entre le fait d'avoir bénéficié d'un de ces programmes et le fait de compter un émigré ayant quitté le foyer dans les cinq ans précédant l'enquête<sup>3</sup>, de compter un membre envisageant d'émigrer et de recevoir des transferts de fonds.

Les programmes basés sur des prestations pécuniaires peuvent davantage influencer les décisions de migration des ménages; ils font donc l'objet d'une analyse distincte dans la partie inférieure du tableau 5.4. Les Gouvernements d'Amérique latine ont adopté des programmes de TMC dans une optique de lutte contre la pauvreté, d'amélioration des conditions de vie et d'incitation

à investir dans l'éducation et la santé. De recherches précédentes affichent des résultats mitigés quant au lien entre les TMC et les décisions en matière de migration et de transfert de fonds. Les transferts monétaires peuvent réduire la pression incitant à émigrer si la contribution ainsi générée est suffisamment importante et si les conditions qui en découlent exigent la présence physique du membre du ménage, pour se soumettre à des bilans de santé par exemple (Stecklov et al., 2005 ; Behrman, Parker et Todd, 2008). Par ailleurs, le fait de recevoir un transfert en espèces peut entraîner un assouplissement des conditions de crédit suffisant pour permettre aux individus d'émigrer, en particulier si les ménages reçoivent en plus des transferts de fonds (Angelucci, 2004 ; Azuara, 2009).<sup>4</sup> De plus, les TMC peuvent intensifier l'émigration si l'argent reçu ne permet pas de couvrir les besoins financiers du ménage, si le programme suscite une accumulation de capital humain qui augmente le rendement des migrations, ou si les conditions du programme ne s'appliquent pas à l'ensemble des membres du ménage (Hagen-Zanker et Himmelstine, 2013).

### Graphique 5.3. Ménages haïtiens bénéficiant de programmes en faveur de l'éducation, selon qu'ils comptent ou non un émigré

Part des ménages bénéficiant de programmes en faveur de l'éducation au cours des cinq dernières années (%)



Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Les résultats de l'analyse IPPMD révèlent un lien positif et statistiquement significatif entre la participation des ménages à un programme de TMC, le fait de compter un membre envisageant d'émigrer et le fait de compter un émigré ayant quitté le foyer au cours des cinq dernières années. Cela indique que la réception d'un transfert en espèces peut aider les ménages à financer l'émigration d'un membre. Ces résultats vont à l'encontre des conclusions tirées pour d'autres pays de l'échantillon IPPMD (OCDE, 2017), selon lesquelles les TMC tendaient à atténuer l'émigration. Cela pourrait s'expliquer par l'absence de programme national de TMC établissant une conditionnalité claire pour Haïti. Contrairement aux programmes de TMC mis en œuvre dans d'autres pays IPPMD, il semble que nombre de programmes déployés en Haïti aient accordé des transferts en espèces sans conditions, supprimant ainsi certains obstacles et coûts induits par les migrations. Si l'analyse a tenu compte de la richesse des ménages (à l'aide d'un indice d'actifs), il conviendra néanmoins d'approfondir les recherches pour bien comprendre les mécanismes reliant les programmes de TMC, les migrations et les transferts de fonds.

### Encadré 5.3. Le lien entre les politiques en faveur de l'éducation et les migrations

Afin d'évaluer l'association entre les ménages bénéficiant d'un programme d'éducation et les résultats en matière de migrations (les projets d'émigration, le fait de compter un émigré ou de recevoir des transferts), l'équation probit suivante est appliquée :

$$\text{Prob}(\text{mig}_m) = \beta_0 + \beta_1 \text{prog\_educ}_m + \gamma \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_m \quad (1)$$

où  $\text{mig}_m$  représente le statut migratoire du ménage correspondant à une variable binaire pour les ménages comptant au moins un membre prévoyant d'émigrer à l'avenir (spécification 1), les ménages comptant au moins un émigré ayant quitté le pays dans les cinq ans précédant l'enquête (spécification 2), ou les ménages recevant des transferts de fonds (spécification 3).  $\text{prog\_educ}_m$  est la variable d'intérêt et représente une variable binaire indiquant si le ménage a bénéficié d'un programme pour l'éducation au cours des cinq ans précédant l'étude. Elle prend la valeur 1 si le ménage a bénéficié d'un programme en faveur de l'éducation et 0 dans le cas contraire.  $\text{contrôle}_m$  constitue un ensemble de caractéristiques observées au niveau individuel et du ménage, influençant le résultat.<sup>a</sup>  $\delta_r$  correspond aux effets fixes régionaux. Les erreurs-types,  $\varepsilon_m$ , sont robustes en présence d'hétéroscédasticité. Le lien entre migrations et programmes de TMC a été étudié séparément, et les résultats sont présentés dans la partie inférieure du tableau 5.4.

### Encadré 5.3. Le lien entre les politiques en faveur de l'éducation et les migrations (suite)

Tableau 5.4. Les programmes de TMC sont positivement corrélés avec l'émigration

Variables étudiées	Variable dépendante		
	(1) Envisage d'émigrer	(2) Ménage comptant un émigré	(3) Ménage recevant des transferts de fonds
<b>Ménage ayant bénéficié d'un programme en faveur de l'éducation au cours des cinq dernières années</b>	0.068*** (0.031)	0.080*** (0.028)	0.199*** (0.035)
<i>Nombre d'observations</i>	1 222	1 082	1 841
Programmes reposant sur une aide en espèces			
<b>Transferts conditionnels en espèces</b>	0.143*** (0.021)	0.132*** (0.034)	0.374*** (0.057)
<i>Nombre d'observations</i>	1 222	1 082	1 222

Note : La signification statistique est indiquée comme suit : \*\*\* : 99 %, \*\* : 95 %, \* : 90 %. Les erreurs-types sont indiquées entre parenthèses et sont robustes en présence d'hétéroscédasticité. L'échantillon de ménages avec un émigré est restreint aux ménages avec émigré dont l'un des membres a émigré au cours des cinq dernières années afin de tenir compte du moment de la décision de migration et de l'intervention politique. Les ménages avec un émigré ayant quitté le pays il y a plus de cinq ans sont exclus. L'analyse a également été menée sur un sous-échantillon de ménages avec des enfants en âge scolaire (6-20 ans), sans aucune incidence sur les résultats.

a. Les variables de contrôle incluent la taille du ménage, le ratio de dépendance du ménage (défini comme le nombre d'enfants et de personnes âgées au sein du ménage par rapport au nombre de membres en âge de travailler), le niveau d'éducation moyen des adultes au sein du ménage, le nombre de jeunes enfants (de 6 à 14 ans) et le nombre de jeunes (de 15 à 17 ans) dans le ménage, une variable nominale pour le milieu urbain, un indice d'actifs visant à déterminer la richesse du ménage, et les effets fixes régionaux.

## Politiques en matière d'investissement et de services financiers et migrations

Il est largement reconnu que l'inclusion financière est un facteur essentiel pour réduire la pauvreté et parvenir à une croissance économique inclusive. L'accès à un compte bancaire, à des systèmes d'épargne et des mécanismes de paiement formels permet d'augmenter l'épargne, d'autonomiser les femmes et de stimuler l'investissement productif ainsi que la consommation (Demirguc-Kunt et al., 2015). L'accès au secteur financier formel peut également renforcer l'impact des transferts de fonds sur le développement en incitant à davantage épargner et en encourageant une meilleure adéquation entre l'épargne et les possibilités d'investissement (PNUD, 2011). Généralement, le transfert de fonds par l'entremise d'institutions financières formelles s'avère plus sûr et peut aussi contribuer au développement du système financier et mobiliser des ressources



en vue de financer des activités économiques, dépassant les investissements réalisés par les ménages qui les reçoivent.

Comme indiqué au chapitre 4, les obstacles à l'activité commerciale et l'accès limité aux services financiers et au crédit ont limité le potentiel de croissance de Haïti. On observe des disparités entre les zones rurales et urbaines en matière d'inclusion financière. Une étude nationale conduite par le Groupe Croissance (2013) a montré qu'un peu moins de 90 % des dépôts d'argent dans le pays sont effectués dans les banques de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, les 10 % restants étant effectués dans des banques régionales du pays. De surcroît, à l'extérieur de la capitale, la même étude a révélé que moins de 5 % des titulaires de comptes en banque avaient accès au crédit bancaire (Groupe Croissance, 2013). La faible prévalence d'individus accédant à un compte bancaire est confirmée par d'autres sources, telles que l'Institut de la terre qui a signalé que très peu de personnes en milieu rural avaient eu vent d'institutions bancaires formelles, tandis que la plupart d'entre elles connaissaient les coopératives et associations de crédit (Institut de la terre, 2012). Au vu du faible niveau des crédits accordés par les établissements bancaires formels en Haïti, ces services sont essentiellement assurés par des institutions de microfinance et des institutions financières non bancaires, bien qu'à une échelle réduite (BID, 2014 ; Forum économique mondial, 2011).

Sur les 1 241 ménages ayant participé à l'enquête IPPMD, 585 ménages (47 % de l'échantillon) ont déclaré posséder au moins un compte en banque. Les disparités entre les régions rurales et urbaines constatées lors de précédentes études, comme précédemment mentionné, sont elles aussi confirmées par les données de l'étude IPPMD. En effet, les ménages urbains sont près de 4 fois plus susceptibles de posséder un compte bancaire que les ménages ruraux : 78 % pour les premiers et 26 % pour les seconds. Les écarts observés en matière d'accès à des comptes bancaires entre l'étude IPPMD et les études préalables menées par des institutions bancaires formelles peuvent être attribués aux différents types de répondants. L'étude IPPMD fait état du nombre de ménages possédant un compte bancaire, tandis que les données de la Banque mondiale mesurent ces valeurs au niveau individuel. Les données de l'étude IPPMD montrent en outre que les sociétés de transfert de fonds représentent les principaux canaux par lesquels les transferts de fonds sont opérés, puisque 92 % des ménages déclarent recevoir ces transferts en premier lieu par l'intermédiaire de ces sociétés.

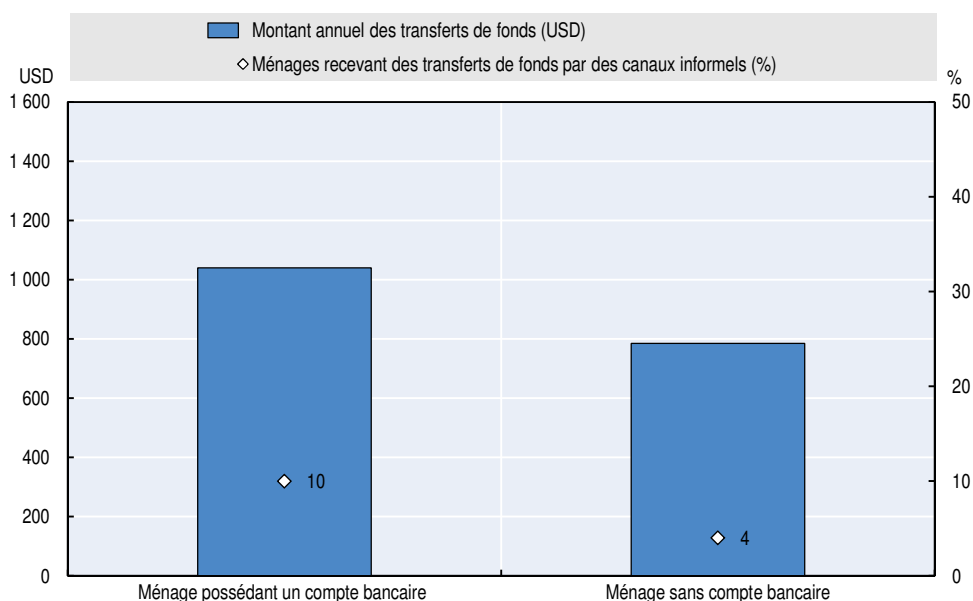
### ***Le niveau de fourniture et d'accès aux services financiers est limité***

Les statistiques descriptives proposées dans l'étude IPPMD montrent que les ménages qui possèdent un compte bancaire et reçoivent des transferts de fonds ont reçu des montants moyens plus élevés au cours des 12 derniers mois (1 040 USD) comparativement aux ménages ne possédant pas de compte bancaire (785 USD). Par ailleurs, les ménages possédant un compte bancaire sont

moins susceptibles de recevoir ces transferts par le biais de canaux informels : 4 % des ménages possédant un compte bancaire reçoivent des transferts de fonds informels, contre 10 % des ménages sans compte bancaire (graphique 5.4).

#### Graphique 5.4. Les ménages haïtiens disposant d'un compte bancaire reçoivent en moyenne des montants plus importants

Montant annuel moyen reçu en transferts de fonds (USD), part des ménages recevant des transferts de fonds par le biais d'un canal informel (%), selon que le ménage possède ou non un compte bancaire



Note : Le terme « transferts de fonds informels » désigne les transferts de fonds reçus par le biais d'un agent informel, d'amis ou de la famille, ou par des migrants rapportant eux-mêmes les fonds.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

La relation entre le fait d'avoir un compte bancaire et les tendances en matière de transferts de fonds est étudiée de manière plus approfondie dans l'encadré 5.4. L'analyse de régression établit une relation négative entre la possession d'un compte en banque et la réception de transferts de fonds informels, mais aucune relation statistiquement significative n'est établie entre le fait d'avoir un compte bancaire et le montant des transferts reçus (tableau 5.5). Une analyse plus poussée révèle que le lien entre le fait d'avoir un compte bancaire et le montant des transferts de fonds est statistiquement significatif chez les ménages en milieu rural (non illustré). L'échantillon de ménages qui reçoivent des transferts de fonds et possèdent un compte bancaire en milieu rural est toutefois très limité, ce qui fait qu'il est difficile de tirer des conclusions générales quant à cette relation.

#### Encadré 5.4. Les liens entre comptes bancaires et comportements en matière de transfert de fonds

Des analyses de régression ont été appliquées en vue d'estimer le lien entre la possession d'un compte en banque et les tendances en matière de transferts de fonds, à l'aide des deux modèles suivants :

$$\text{Prob}(\text{transferts\_informels})_m = \beta_0 + \beta_1 \text{compte\_banc}_m + \gamma \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_m \quad (1)$$

$$\text{montant\_transferts}_m = \beta_0 + \beta_1 \text{compte\_banc}_m + \gamma \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_m \quad (2)$$

où la variable dépendante dans le modèle (1) représente la probabilité de recevoir de transferts de fonds informels, et dans le modèle (2) le montant des transferts reçus par le ménage. *compte\_banc<sub>m</sub>* représente une variable binaire indiquant si le ménage possède un compte en banque, où 1 indique que le ménage possède un compte et 0 le cas contraire. *contrôle* constitue un ensemble de caractéristiques observées au niveau individuel et du ménage, influençant le résultat<sup>a</sup>.  $\delta_r$  correspond aux effets fixes régionaux. Les erreurs-types,  $\varepsilon_m$ , sont robustes en présence d'hétéroscédasticité.

Tableau 5.5. **L'accès à un compte bancaire permet de réduire le volume des transferts de fonds par voie informelle en Haïti**

Variable dépendante : Montant des transferts de fonds reçus/ménage recevant des transferts de fonds formels		
Principales variables étudiées : Le ménage dispose d'un compte bancaire		
Type de modèle : Probit/MCO		
Échantillon : Tous les ménages recevant des transferts de fonds		
Variables étudiées	Variables dépendantes	
	(1) Montant des transferts de fonds reçus	(2) Ménage recevant des transferts de fonds informels
<b>Le ménage dispose d'un compte bancaire</b>	172.9 (341.8)	-0.100* (0.059)
<i>Nombre d'observations</i>	187	210

Note : La signification statistique est indiquée comme suit : \*\*\* : 99 %, \*\* : 95 %, \* : 90 %. Les erreurs-types sont indiquées entre parenthèses et sont robustes en présence d'hétéroscédasticité.

a. Les variables de contrôle incluent la taille du ménage, le ratio de dépendance du ménage (défini comme le nombre d'enfants et de personnes âgées au sein du ménage par rapport au nombre de membres en âge de travailler), le niveau d'éducation moyen des adultes au sein du ménage, le nombre de jeunes enfants (de 6 à 14 ans) et le nombre de jeunes (de 15 à 17 ans) dans le ménage, une variable binaire pour le chef de famille lorsqu'il s'agit d'une femme et pour le milieu urbain, un indice d'actifs visant à déterminer la richesse du ménage, et les effets fixes régionaux.

#### Très peu de ménages avaient participé à une formation financière

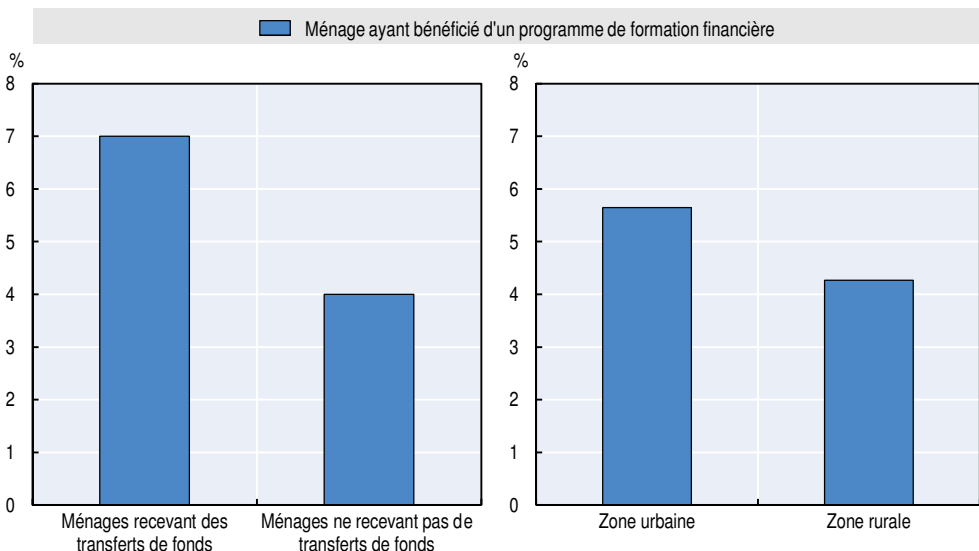
Les programmes de formation financière et les cours de gestion d'entreprise permettent d'améliorer les connaissances financières, ce qui peut encourager l'investissement dans des actifs productifs. Pour permettre aux ménages de maximiser le rendement des investissements réalisés grâce aux transferts de fonds, ils doivent disposer d'informations sur les produits de

placement disponibles, sur l'épargne et sur les possibilités d'investissement. Il est important que les ménages qui souhaitent investir dans une entreprise disposent de connaissances de gestion en la matière. Cela vaut tant pour les ménages recevant des transferts de fonds et que pour ceux qui vivent dans des communautés où les transferts de fonds entrants sont élevés et génèrent dès lors des retombées pour l'économie tout entière.

L'enquête IPPMD auprès des ménages incluait une question portant sur la participation du ménage à un programme de formation financière au cours des cinq dernières années. La couverture de ces programmes est particulièrement faible dans l'échantillon concernant Haïti. À peine 5 % des ménages échantillonnés (soit 64 ménages) ont bénéficié d'un programme de formation financière au cours des cinq années précédant l'enquête (graphique 5.5). La participation des ménages ruraux est de 4 %, contre 6 % pour les ménages urbains. Les ménages recevant des transferts de fonds sont plus susceptibles de bénéficier d'un tel programme (7 %) que les ménages ne recevant pas de transferts (4 %). Ainsi, le fait d'étendre la couverture des programmes de formation financière dans les zones urbaines comme rurales permettrait d'encourager et d'assurer effectivement des investissements à plus long terme grâce aux transferts de fonds. Cependant, cette promotion des connaissances et formations financières aura peu d'impact, à moins que des efforts ne soient déployés afin d'accroître l'accès aux services financiers pour le ménage haïtien moyen.

### Graphique 5.5. Le niveau de participation des ménages à des programmes de formation financière est très faible

Part des ménages participant à des programmes de formation financière (%)



Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

## Conclusions

Ce chapitre a identifié certains liens qui existent entre les politiques sectorielles et les migrations en Haïti. Les résultats révèlent l'influence de diverses politiques sur les migrations. Ainsi, les programmes de formation professionnelle sont positivement corrélés avec les projets futurs d'émigration chez les hommes et au sein de la population urbaine, probablement parce qu'ils permettent aux migrants potentiels d'acquérir des compétences utiles sur le marché international de l'emploi. Les programmes en faveur de l'éducation, et tout particulièrement les programmes de TMC, sont eux aussi positivement liés aux projets d'émigration et au fait de compter un membre vivant à l'étranger. Cependant, aucun lien n'a été établi entre les ménages recevant des subventions à l'agriculture et les tendances en matière de migration.

De surcroît, la participation à des programmes de formation financière est particulièrement faible chez les ménages migrants comme non-migrants en Haïti, et bon nombre de ménages demeurent non bancarisés. Dès lors, des actions peuvent être envisagées afin d'étendre l'accès des ménages aux comptes bancaires, ainsi que la portée des programmes de formation financière à leur endroit, et ainsi encourager les transferts de fonds par le biais de circuits formels et permettre aux ménages d'investir ces fonds de façon productive. Par ailleurs, le fait d'encourager une plus grande concurrence sur le marché des transferts de fonds pourrait contribuer à une diminution de leur coût.

## Notes

1. Voir le chapitre 3 pour le cadre méthodologique sur les analyses de régression appliquées dans ce projet.
2. Outre les politiques mentionnées ici en faveur de l'éducation, des questions au sujet des programmes de formation professionnelle ont également été posées dans l'enquête et sont analysées à la section sur le marché de l'emploi.
3. L'enquête IPPMD a recueilli des données au sujet des ménages ayant bénéficié de programmes d'éducation au cours des cinq années précédant l'enquête, sans toutefois avoir invité les ménages à préciser l'année lors de laquelle ils en avaient bénéficié. Afin de limiter l'analyse aux ménages ayant bénéficié d'une politique et dont un ou plusieurs membres avaient émigré autour de la même période, les ménages avec des émigrés qui avaient quitté le foyer plus de cinq ans avant l'enquête ont été exclus.
4. Le soutien monétaire à l'éducation est distribué pour financer l'éducation des enfants et des jeunes, et ne peut donc pas financer directement l'émigration. Mais l'argent étant interchangeable, ces sommes pourraient libérer des ressources dans le budget des ménages et leur permettre d'envoyer un émigré à l'étranger.

## Références

- Angelucci, M. (2004), « Aid and migration: An analysis of the impact of Progesa on the timing and size of labour migration », *IZA Discussion Paper No, 1187*, Institute of Labor Economics, Bonn.
- Azuara, O. (2009), « Does poverty alleviation increase migration? Evidence from Mexico », *MPRA Paper 17599*, Banque mondiale, Washington, DC, [https://mpra.ub.uni-muenchen.de/17599/1/MPRA\\_paper\\_17599.pdf](https://mpra.ub.uni-muenchen.de/17599/1/MPRA_paper_17599.pdf) Working Paper 3306.
- Banque mondiale (2017), « Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB) », Banque mondiale, Washington, DC, <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NV.AGR.TOTL.ZS> (consulté le 1<sup>er</sup> avril 2017).
- Bargout, R. and M. Raizada (2013), « Soil nutrient management in Haiti, pre-Columbus to the present day: Lessons for future agricultural interventions », *Agriculture & Food Security*, vol. 2(11), <https://agricultureandfoodsecurity.biomedcentral.com/articles/10.1186/2048-7010-2-11>.
- Behrman, J., S. Parker et P. Todd (2008), « Medium-term impacts of the Oportunidades conditional cash transfer program on rural youth in Mexico », in Klasen, S. and Nowak-Lehmann, F. (eds.), *Poverty, Inequality, and Policy in Latin America*, MIT Press, Cambridge, MA.
- BID (2014), « Private sector assessment of Haiti », <http://competecaribbean.org/wp-content/uploads/2015/02/2014-Haiti-Private-Sector-Assessment-Report.pdf> (consulté le 30 mars 2016).
- Charles, J. et N. Green (2012), Martelly to Haitians in South Florida: « Haiti has changed a lot », *Miami Herald*, [www.miamiherald.com/2012/12/10/3135560/haiti-chief-martelly-to-give.html](http://www.miamiherald.com/2012/12/10/3135560/haiti-chief-martelly-to-give.html) (consulté le 19 juillet 2017).
- Cortina, J. (2014), « Subsidizing Migration? Mexican Agricultural Policies and Migration to the United States », *Policy Studies Journal*, vol. 42 (1), pp. 101-121.
- Cuecuecha, A. and J. Scott (2009), « The Effect of Agricultural Subsidies on Migration and Agricultural Employment », Centro de Investigación y Docencia Económicas (CIDE). document de travail n° 474.
- Demirguc-Kunt, A, L. Klapper, D. Singer et P. Van Oudheusden (2015), « The Global Findex Database 2014 : Measuring financial inclusion around the world », Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 7255, Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/187761468179367706/The-Global-Findex-Database-2014-measuring-financial-inclusion-around-the-world>.
- Fair Labor Association (2014), *Minimum wage in Haiti*, [www.fairlabor.org/sites/default/files/documents/reports/august-2014-minimum-wage-in-haiti.pdf](http://www.fairlabor.org/sites/default/files/documents/reports/august-2014-minimum-wage-in-haiti.pdf) (consulté le 13 janvier 2016).
- FAO (2009), « First shoots of Haiti's agricultural renaissance », Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), Rome, [www.fao.org/news/story/en/item/29457/icode/](http://www.fao.org/news/story/en/item/29457/icode/).
- Forum économique mondial (2011), « Private sector development in Haiti: Opportunities for investment, job creation and growth », [www3.weforum.org/docs/WEF\\_Haiti\\_PrivateSectorDevelopment\\_Report\\_2011.pdf](http://www3.weforum.org/docs/WEF_Haiti_PrivateSectorDevelopment_Report_2011.pdf) (consulté le 30 mars 2016).
- GRH (2010), « Plan stratégique de développement d'Haïti », Gouvernement de la République d'Haïti (GRH), Port-au-Prince, [www.ht.undp.org/content/dam/haiti/docs/Gouvernance%20d%C3%A9mocratique%20et%20etat%20de%20droit/UNDP\\_HT\\_PLAN%20STRAT%20C3%89GIQUE%20de%20developpement%20Haïti\\_tome1.pdf](http://www.ht.undp.org/content/dam/haiti/docs/Gouvernance%20d%C3%A9mocratique%20et%20etat%20de%20droit/UNDP_HT_PLAN%20STRAT%20C3%89GIQUE%20de%20developpement%20Haïti_tome1.pdf).
- Group Croissance (2013), Presse, [http://grouppcroissance.ht/?page\\_id=193](http://grouppcroissance.ht/?page_id=193) (consulté le 30 mars 2016).

- Hagen-Zanker, J. et C.L. Himmelstine (2013), « What do we know about the impact of social protection programmes on the decision to migrate? », *Migration and Development*, 2(1): 117-131.
- Hornbeck, J.F. (2010), *The Haitian economy and the HOPE act*, Congressional Research Service, Washington, DC.
- Lunde, H. et A. Temesgen (2011), *Is job creation in Haiti an obstacle to reconstruction?: Country's employment challenge requires better labor market planning*. <https://www.americanprogress.org/issues/labor/news/2011/02/22/9158/is-job-creation-in-haiti-an-obstacle-to-reconstruction/> (consulté le 13 janvier 2016).
- MARNDR (2010), « National agricultural investment plan », Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR), May, [http://gafspfund.org/sites/gafspfund.org/files/Documents/Haiti\\_NationalAgricultureInvestmentPlan.pdf](http://gafspfund.org/sites/gafspfund.org/files/Documents/Haiti_NationalAgricultureInvestmentPlan.pdf).
- OCDE (2017), *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264274136-fr>.
- PNUD (2011), « Towards Human Resilience : Sustaining MDG Progress in an Age of Economic Uncertainty », Programme des Nations Unies pour le développement, New York.
- Stecklov, G., P. Winders, M. Stampini et B. David (2005), « Do conditional cash transfers influence migration? A study using experimental data from Mexican PROGRESA program », *Demography* 42 (4): 769-790.



Extrait de :

## Interactions entre politiques publiques, migrations et développement en Haïti

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264278844-fr>

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Interuniversity Institute for Research and Development (2017), « Impact des politiques sectorielles sur les migrations en Haïti », dans *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement en Haïti*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264278844-9-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).